



Rappel des statuts de Casenvie

Article 2 – Objet

Promouvoir et favoriser l'**essaimage** d'un nouveau modèle de vivre ensemble solidaire, respectueux de soi, des autres et de l'environnement.

Article 3 - Moyens d'actions

Construire et **gérer un lieu d'échange convivial ouvert à tous** au sein de l'habitat participatif Ecoravie à Dieulefit. Y développer un ensemble d'activités variées : pédagogiques, culturelles, artistiques, économiques ou sociales.

Contribuer à la création d'un réseau d'habitat participatif local en lien avec d'autres dynamiques écologiques, territoriales ou nationales.

Favoriser l'échange de pratiques et la mutualisation d'outils au profit du développement de ce modèle d'habitation.

Casenvie est une association créée en 2015 par des membres de l'habitat participatif Écoravie et d'autres dieulefitois et dieulefitoises non habitants du lieu.

Jusqu'alors, son activité a consisté essentiellement à répondre aux nombreuses sollicitations de personnes, de collectifs, de chercheurs, partout en France, curieux de cette expérience d'habiter autrement, à plusieurs point de vue : construction écologique, propriété coopérative hors spéculation, solidarité intergénérationnelle.

Depuis plusieurs mois, la construction du 3^{ème} et dernier bâtiment d'habitation d'Écoravie étant achevée, les membres de Casenvie souhaitent mettre de l'énergie pour créer des coopérations avec les habitants du quartier et le tissu associatif local.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2021

Visites mensuelles

En 2021, nous avons continué d'organiser une présentation et visite de l'écolieu Écoravie à la fin de chaque CA, sauf en avril, juin et décembre (CA annulé) à cause de la situation et des restrictions "sanitaires" dues au COVID. Soit 5 visites, 183 contributeurs via la billetterie HelloAsso et 1156,40 € collectés par ce biais.

Les guides de ces visites se sont renouvelés. Ils constatent que les visiteurs s'informent sur le site www.ecoravie.org avant de venir, surtout ceux qui ont leur projet en tête au moment de la visite.

Grâce à ces visites, les groupes et les personnes intéressés par l'architecture bioclimatique d'un habitat passif, le mode de gouvernance, ou encore le montage juridique et financier d'un habitat participatif, ont pu satisfaire leur curiosité et éventuellement emmener ailleurs des informations et pépites pour leurs projets. Le document "fil rouge" est très utile pour soutenir les guides dans la conduite de la visite avec les rappels des chiffres et des dates historiques.

Visites ponctuelles et imprévisibles, accueil de formations d'étudiants

Quelques visites imprévisibles (par ex. pour les vacanciers de la voisine) ont été assurées.

Le 23 juillet, 18 personnes ont été reçues dans le cadre d'un tour de France d'Oasis organisé par la Coopérative des Oasis. Le 18 septembre, nous avons reçu des étudiants en master bioterrre à la Sorbonne.

Très bons retours : étudiants très satisfaits.

Réseau de l'habitat participatif et contributions à la recherche

- Nous avons rejoint la Coopérative Oasis en prenant des parts sociales et aussi renouvelé notre adhésion à Habicoop, fédération des habitats participatifs.
- Claire et Joël participent au programme de recherche-action de "Pirates périphériques" porté par l'Université Lyon 3 sur les périphéries urbaines. Ce programme s'intéresse aux alternatives collectives qui se mettent en place à la campagne au regard d'un mouvement de départ de la ville.
- Écoravie participe à une étude sur l'évolution du bilan carbone des habitants d'écolieux. Elle sera menée durant plusieurs années. C'est la Coopérative des Oasis qui coordonne cette initiative, portant sur une dizaine d'écolieux.

Convivialité et lien au territoire

Le 2 octobre a eu lieu la **fête d'inauguration du 3^{ème} bâtiment**. Budget de 2 077 €. avec un groupe pour un concert dansant, une super installation technique, un confectionneur de crêpes et une installation d'accrobranche. Le déroulé avait été préparé dans l'enthousiasme et la créativité. Les habitants avaient confectionné des tapas et des boissons. L'événement avait attiré de nombreux participants, voisins, amis & élus. Un bilan des points positifs et des points à améliorer a été effectué pour enrichir les prochaines fêtes. Quelques photos de l'inauguration dans [cet album](#).

Ouverture de l'association et clarification de la gouvernance

Au dernier trimestre 2021 s'est fait sentir un besoin de clarification des statuts, des modalités d'ouverture de l'association et de son **articulation avec la coopérative Écoravie**. Trois réunions se sont tenues et ont donné lieu à la création d'un **cercle Casenvie-quartier** pour mettre de l'énergie sur le premier moyen d'action défini dans les statuts : l'ouverture et le lien au quartier.

Les statuts ne seront pas remis en question pour l'instant. Les premières réflexions ont été posées pour une convention encadrant les modalités de mise à disposition des lieux (actuels et futurs, comme le terrain pour des jardins partagés, la maison commune, etc.) pour les activités de Casenvie par la Coopérative Ecoravie.

Véhicules mutualisés / Flotte bas carbone mutualisée

En 2021 a mûri chez plusieurs habitants de la Coopérative Écoravie **la volonté de quitter la possession individuelle de véhicule** afin de se diriger vers une mobilité plus mutualisée, moins carbonée, exploitant l'importante quantité d'électricité solaire que produit Écoravie toute l'année, et plus adapté à chaque besoin de mobilité. Le projet est porté par Casenvie pour faciliter le partage des véhicules de la flotte avec des adhérents de Casenvie non habitants d'Écoravie. Ce Service est appelé MobiPartage, afin de rendre compte que les véhicules en autopartage ne sont pas que des automobiles.

Les premiers véhicules sont attendus pour 2022.

On peut citer le quadricycle électrique Renault Twizy (2 places, 80 km/h, 70 km d'autonomie, 500 kg) qui est arrivé en janvier 2022 ou le quadricycle électrique Citroën Ami (2 places 45 km/h, 70 km d'autonomie, 500 kg) qui est arrivé en mars 2022, des véhicules 15 à 20 fois moins polluant qu'une petite voiture thermique en prenant en compte l'ensemble de son cycle de vie (extraction des minerais pour carrosserie et batterie, utilisation, recyclage).

Un vélo-cargo biporteur a été acheté par le Service MobiPartage et est en cours d'électrification. Une batterie sur mesure, réparable a été réalisée, permettant au groupe d'augmenter sa souveraineté technologique et de limiter l'obsolescence programmée.

Le service est prévu pour s'autofinancer via des règlements de trajet au juste prix. Des habitants d'Écoravie

ont prêté de l'argent pour voir ce service émerger. L'association Casenvie a également décidé de prêter, si besoin est, un montant de 10k€ et d'assurer un service de prêt relais en cas de décalage entre les promesses de prêt et les versements effectifs. Une demande de subvention a été réalisée. Réponse au second trimestre 2022.

Le cercle SeDéplacer s'évertuera pour permettre une bonne communication et un essaimage du service proposé en d'autres lieux.

- Dépense pour l'association : 0 €
- Prêt par l'association : Jusqu'à 10 k€
- Virement sur le compte de Casenvie dans le cadre des prêts des habitants : 11k€ (au 1 Mars 2022)

Les véhicules sont assurés par Casenvie. Les frais assurantiels associés sont pris en charge par le Service MobiPartage et ne coûte donc rien à l'Association.

Dépense pour le Service MobiPartage (Twizy 8055 €, Ami 7090 €, Vélo cargo électrifié 1550 €).

Un véhicule personnel a déjà été vendu en 2021, avant même l'arrivée de la flotte. D'autres voitures quitteront certainement le terrain d'Écoravie courant 2022 grâce aux nouvelles habitudes permises par ce nouveau service.

Conception Maison Commune

En juillet, une liste d'usages unanimes a été validée, concernant l'utilisation de cet espace pour les activités du collectif Ecoravie, pour les activités individuelles des habitants d'Écoravie, et pour les activités incluant des personnes extérieures à Écoravie. Des usages "discutés" doivent être retravaillés avant d'être présentés pour délibération.

Ressources humaines

Afin d'assurer la réalisation de l'objet social de Casenvie et notamment toutes ses actions d'essaimage, les personnes contributrices sont principalement bénévoles.

Les ressources de l'association (billetterie des visites) ont tout de même permis de financer 18h de travail d'essaimage et d'administratif réalisé par une salariée de la coopérative Ecoravie (heures qui ont été refacturées à Casenvie). Des dons ont également permis de financer 338 heures de travail concernant : couverture photographique des activités, rédaction d'articles, accompagnement à la conception des actions de l'association citées ci-dessus.

PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉ 2022

Visites les dimanches de CA

L'engouement pour ces visites ne faiblit pas, l'effectif des groupes a augmenté en début d'année 2022 (une vingtaine de personnes à chaque visite, et si plus nous avons 4 guides).

Essaimage et contribution à la recherche

Une grande journée (de 10h à 18h) spéciale habitat partagé Écoravie se déroulera à la **médiathèque de Montélimar le 21 mai 2022**. De nombreuses conférences sont au programme (Gouvernance, SeLoger, SeDéplacer, Mutualiser, Conférence design permacole), un atelier d'initiation aux GPC (Gestion Par Consentement) pour prendre des décisions en étant nombreux sera proposé. La flotte décarbonée de MobiPartage sera présente avec des affiches explicatives.

Réflexion pour des jardins partagés ouverts au voisinage

Après le travail sur plans, les contacts avec les diverses entreprises et l'obtention d'une subvention dans le cadre du plan de relance (portée par l'association Ecoravie), les travaux ont commencé en mars 2022 pour aménager le terrain suivant les principes de la permaculture. Notre objectif est de faire participer les habitants d'Ecoravie et aussi des personnes extérieures dans le cadre d'un partage des parcelles cultivables. Vu les aménagements à effectuer, nous n'avons pas de réelle visibilité sur une date précise. Par contre nous pensons faire appel à des volontaires pour l'installation des clôtures pour faire front contre les sangliers qui aiment bien notre terrain ! Et aussi pour un temps fort de plantation des arbres et arbustes, certainement à l'automne 2022.

Maison Commune

Les Constructions Communes représentent un sujet complexe, car elles sont en interconnexion avec plusieurs cercles (design permacole, Casenvie, SeDéplacer) et plusieurs catégories d'utilisateurs (Ecoravie, les habitants, les extérieurs). De plus, la SAS coopérative Ecoravie est propriétaire du terrain et du bâti, et Casenvie en partagera l'usage avec Ecoravie et les habitants. Pas si simple de structurer tout cela !

Le projet de Maison Commune avance donc prudemment mais sûrement, avec déjà une liste d'usages associés à chaque catégorie d'utilisateurs, ainsi qu'une méthodologie en interne qui mûrit et qui s'affine pour nous permettre d'avancer collectivement et sereinement dans un même élan. Nous tendons vers le *et* plutôt que le *ou*. Par ailleurs, le projet de tiers-lieu du Restaurant du Parc et l'envolée des prix des matériaux sont de nouvelles données à prendre en compte pour la suite.

Un effort mis sur l'animation de l'AG pour avancer sur l'ouverture

Une dizaine de membres de l'association ont participé à la conception de cette AG, grâce à la formation d'éducation populaire suivie par 3 membres en décembre 2021 : Susciter la participation, assurée par l'Escargot Migrateur.

Les invitations ont été adressées au voisinage et aux associations du territoire qui œuvrent pour la transition écologique ou pour développer le lien social.

Nous espérons que ce moment permettra de fédérer les énergies autour des projets initiés en 2021.

Groupement d'achat

Des membres de l'association Casenvie ont créé un groupement d'achat de fruits et de produits méditerranéens bio provenant de [Floréal](#). Pour le moment, le groupe des "six-trons", (composé de 6 personnes engagées), s'est associé à un collectif d'achat à Taulignan, le temps d'aménager un lieu pour recevoir et distribuer les commandes livrées tous les 2 mois.

Au cours de l'année 2022, l'objectif est d'élargir le groupe local afin que la livraison, quand elle atteindra 700 kg, soit effectuée directement à Dieulefit.

L'objectif est aussi de diversifier les produits par un partenariat avec d'autres producteurs éthiques. Le but est de faire bénéficier le plus grand nombre de dieulefitois-es grâce à un système de prix solidaire, inspiré de celui du marché du lavoir pour alimenter le fond de sécurité sociale alimentaire. Se regrouper c'est aussi réduire le bilan carbone, pas juste le plaisir d'avoir des fruits qui viennent de loin.

Casenvie pourrait tout à fait porter ce projet avec l'accord de son collègue.

Une charte de fonctionnement du service va être élaborée prochainement et nous sommes pleins d'énergie pour développer ce groupement d'achats au cours de l'année 2022.

Continuer à décarboner nos mobilités

La mobilité reste le principal poste de dépense carbone pour l'essentiel des habitants d'Écoravie et des adhérents Casenvie. Casenvie & Ecoravie via le cercle SeDéplacer va continuer d'œuvrer pour permettre l'émergence d'une mobilité décarbonée, accessible et inclusive, en ouvrant progressivement la flotte du Service MobiPartage aux voisins immédiats après une période de rodage entre les habitants d'Écoravie. Différentes actions seront proposées au cours de l'année pour monter ensemble en compétence sur ces questions et inviter à plus de sobriété dans nos déplacements.

Participer à l'émergence de solutions open-sources

Écoravie est un habitat partagé qui produit d'importante quantité d'électricité grâce à ses 80 kWc de panneaux photovoltaïques installés produisant annuellement 110 MWh d'électricité. En l'absence de système de stockage, de l'électricité est achetée en cas de besoin (essentiellement la nuit) à la coopérative Enercoop. En 2022 Casenvie co-finance avec Écoravie l'émergence d'un système informatique qui sera open-source et permettra de pouvoir gérer au mieux la production et la consommation électrique sur l'habitat partagé, afin de minimiser son impact carbone, maximiser le confort (notamment avec une meilleure gestion de l'Eau Chaude Sanitaire) et accueillir sereinement l'arrivée de différents véhicules électriques qui pourront être chargés durant les moments les plus propices. Le développement est réalisé en partie en interne et en partie en externe avec le soutien de jeunes élèves-ingénieurs (dans le cadre de Junior Entreprise). Un budget de 5 000 euros est consacré à cela, moitié pour Écoravie, moitié pour Casenvie. Le code sera publié sous licence open source afin de pouvoir profiter à d'autres habitats partagés ou tiers lieux intéressés.